

Paris, 29 avril 2010

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 10 MARS 2010
DU CONSEIL DE QUARTIER MUETTE NORD

Le dix mars deux mille dix, à dix huit heures quinze, les membres du Conseil de quartier Muette Nord se sont réunis au musée Marmottan.

Etaient présents :

M. GOASGUEN, Mme KHOURY, Mme BALDINI, Mme DREYFUSS, M. REDLER.

Mme CHARRIE, M. DECANT, M. GILLERON.

Mme AUBE, Mme BARON, Mme BECQUEY, Mme ALLARD, M. ANDRE, M. SAUGEY, M. de CHAZEUX, M. SIMEONI, M. MAURIN

Etaient excusés :

Mme GIAZZI, Mme BRASSEUR, M. ALPHAND, M. LAURET

M. BAVIERE, M. DAUMOINX, Mme BERNANOSE, M. CROMBAC, M. DUCREY, Mme MOÏSE et Mme MALAQUIN

M. GOASGUEN ouvre la séance en annonçant qu'il reprend la coordination des conseils de quartier. Il estime qu'il s'agit d'un instrument important qu'il convient de dynamiser davantage.

1- Approbation du compte rendu de la séance du 30 septembre 2009.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2- Demande d'escaliers roulants à la Station de métro Passy pour la descente

Mme BARON indique que la circulation est difficile pour les personnes âgées et handicapées et le danger multiplié par les chutes de neige cet hiver.

M. GOASGUEN répond que la RATP considère que la station n'est pas suffisamment fréquentée pour engager ce type d'investissement. Il la saisira à nouveau mais ne se fait pas d'illusion quant à sa réponse.

3- Contre sens cyclables.

M. DECANT indique qu'il s'agit de la mise en place d'un double sens de circulation dont un réservé aux vélos dans le cadre d'une réglementation nationale des quartiers « zone 30 ». Dans le 16^e cela concerne les rues à sens unique des quartiers verts « Cortambert » et « Eylau ». Les usagers devront s'adapter et changer leurs habitudes. Il sera fait en sorte que les aménagements n'entraînent pas de suppression de stationnement néanmoins deux segments en feront l'objet, mais dans le cadre de la réglementation pompiers.

Un plan de communication sera mis en place au niveau de la ville avec un marquage spécifique et commun à tout Paris. Une expérimentation est actuellement en cours dans le 11^e.

M. DECANT évoque le cas de la rue de la Tour qui pose particulièrement un problème compte tenu des suppressions des places de stationnement que cela entraîne et pour laquelle il motivera un refus d'appliquer cette réglementation.

M. GOASGUEN souhaite qu'une information claire, illustrée en vidéo, soit diffusée sur internet.

M. DECANT précise qu'il est prévu d'informer par le moyen de panneaux affichés dans les rues concernées et s'engage à mettre en ligne une vidéo de présentation.

Plusieurs conseillers de quartier font part de leur inquiétude quant à d'éventuels accidents et estiment que le code de la route n'est pas adapté à la circulation des vélos.

M. GOASGUEN annonce que la création d'un code de la ville réglementant la circulation des vélos, trottinettes et rollers est un projet du gouvernement.

Pour plus d'information sur le décret paru le 30 juillet 2008 dans le code de la route qui introduit la généralisation des doubles sens cyclables dans les zones 30

http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=2&document_type_id=2&document_id=78669&portlet_id=21994

http://www.paris.fr/portail/deplacements/Portal.lut?page_id=7096&document_type_id=4&document_id=79395&portlet_id=16333

4- Règlement Parcs et Jardins.

Mme KHOURY indique que le règlement date de 1985 et certains articles ne sont plus adaptés aux pratiques actuelles notamment sur la circulation des vélos, les accès aux pelouses, les jeux de ballons et les animaux.

Les conseillers de quartier sont invités à faire part de leurs suggestions et remarques auprès de Véronique BALDINI.

Mme BALDINI ajoute que le règlement sera voté au Conseil de Paris fin mars, il est possible de proposer des adaptations pour certains des jardins du 16^e

Mme CHARRIE précise que cela concerne les jardins de moins d'un hectare. Une base commune sera déterminée pour tous les jardins et des adaptations pourront être proposées pour les plus petits dans le cadre de la préservation de la biodiversité et des usages. Toutefois, il sera difficile de modifier les amplitudes horaires compte tenu des contraintes liées à l'éclairage et au gardiennage des jardins.

Liste des jardins du 16^e arrondissement :

http://www.mairie16.paris.fr/mairie16/jsp/site/Portal.jsp?page_id=312

Mme AUBE signale que le changement des portes des jardins situés sur le boulevard Suchet apporte une réelle sécurité pour les enfants.

5- Plan « biodiversité ».

Mme BALDINI annonce que dans le cadre de l'année mondiale de la Biodiversité un plan d'action est prévu pour 4 sites parisiens, dont les berges du bois de Boulogne, qui sont les seules berges naturelles. Pour accompagner cette initiative et apprendre à connaître la biodiversité, une réunion aura lieu à la mairie le 7 avril à 19h pour les personnes intéressées par le sujet, puis deux groupes de travail seront composés et se rendront sur place pour effectuer des comptages et relevés.

M. GOASGUEN rappelle le projet de la Ville de Paris d'installer un camp nomade dans le bois de Boulogne et s'en inquiète compte tenu des activités nocturnes du bois.

Néanmoins, il pense que la Préfecture de Police a compris que le lieu n'était pas adapté et que le projet ne se fera pas.

6- Emprise RFF (tranchée des boutons).

Mme BALDINI précise que cet endroit situé boulevard Emile Augier, derrière le parking est devenu une véritable déchèterie et que le problème est très compliqué à régler. En effet la parcelle appartient au Réseau Ferré de France qui renvoie la responsabilité à la SNCF qui elle-même renvoie la responsabilité à RFF. Une convention existe avec l'association « Espace » pour en assurer l'entretien.

M. GILLERON précise que c'est la partie basse de la parcelle qui pose le plus de problèmes, elle était auparavant occupée par des squatteurs.

M. GOASGUEN a saisi le Ministre des transports. Il souligne la colère des riverains et garantit que tout sera fait pour régler le problème.

7- Piétonisation des avenues Ingres et Prudhon.

Mme KHOURY annonce que la fermeture des avenues Ingres et Prudhon les dimanches au mois d'août sera renouvelée et étendue si possible au mois de juillet.

M. GOASGUEN ajoute que l'idée est de gagner des espaces verts et faire du Ranelagh un jardin sans risque mais regrette le peu d'enthousiasme de la Préfecture de Police sur le sujet.

Plusieurs conseillers de quartier sont satisfaits de cette mesure mais soulignent la dangerosité de la piste cyclable du jardin.

8- Organisation des conseils de quartier, évolution de la politique municipale en la matière.

M. GOASGUEN en a parlé au début de séance, il souhaite plus d'activités, de rencontres et de convivialité. Il souligne l'engouement de l'ouest parisien pour les vides greniers et rappelle le succès rencontré par celui organisé en septembre dernier sur le thème de la petite enfance au parc Sainte Périne. La chasse aux œufs et le village de Noël du Trocadéro ont également été plébiscités par les habitants. Il invite les conseillers de quartier à faire des propositions en la matière. Les budgets des conseils de quartier financent ce type de manifestation bien qu'ils soient limités. Les partenariats avec des entreprises privées permettent d'en organiser davantage.

9- Utilisation des budgets d'investissement et de fonctionnement.

Mme KHOURY indique que le budget de fonctionnement s'élève à 8085 euros sur lequel les dépenses liées à la chasse aux œufs, la maintenance de la carte interactive et les fournitures administratives sont à prévoir. Le budget d'investissement s'élève à 28 989.37 euros.

Mme KHOURY propose le financement de mobilier de jardin pour la bibliothèque du Trocadéro pour un montant d'environ 12 000 euros. Elle rappelle que le conseil de quartier avait participé à la réfection du jardin.

M. GOASGUEN annonce que désormais la Bibliothèque du Trocadéro se nomme « Bibliothèque Germaine Tillon ».

Mme BECQUEY estime que le conseil de quartier a déjà considérablement aidé la bibliothèque du Trocadéro et suggère de financer un équipement pour le jardin du Ranelagh.

Mme CHARRIE indique que le jardin du Ranelagh a fait l'objet d'un réaménagement des jeux il y a peu de temps.

Mme BALDINI précise qu'il s'agit de jeux pour les petits et qu'il manque de jeux pour les plus grands (table de ping pong, panier de basket...)

M. SAUGEY propose de renforcer la signalisation du Musée Marmottan en prenant en charge un panneau en anglais.

M. DECANT répond que le panneau existe et le Directeur du Musée en a souligné son efficacité.

M. SAUGEY propose d'en ajouter un au niveau du restaurant « La Gare ».

M. COHEN, habitant du quartier, suggère de limiter l'espace et d'installer un panneau rappelant le caractère public du banc situé sur la place de Passy enclavé dans l'emprise de la terrasse du café « l'aéro ». Il affirme que personne n'ose s'asseoir dessus et que le personnel du café est particulièrement dissuasif.

M. DECANT rappelle que les autorisations de terrasses doivent être affichées et que des agents verbalisent en cas d'abus. Il ajoute que le cloutage est utilisé dans certains quartiers.

M. COHEN est sceptique sur la nature de l'autorisation affichée dans cet établissement.

M. GOASGUEN annonce qu'il convient de saisir la direction compétente si les autorisations ne sont pas respectées.

M. SAUGEY craint que des SDF s'attribuent le banc une fois l'espace libéré.

M. COHEN estime qu'il s'agit d'une question de droit.

M. GOASGUEN assure qu'il interviendra pour rendre cette place visible.

M. ANDRE suggère l'amélioration du jardin du Trocadéro qui d'après lui n'est pas très accueillant.

M. GOASGUEN informe le conseil de quartier que la colline de Chaillot va faire l'objet d'un important projet de mise en valeur des nombreux musées, du Trocadéro au Quai Branly. Ce projet, soutenu par le Ministère de la culture représente 20 millions d'Euros. Il espère que la Mairie de Paris participera également et signale que le 16^{ème} paie 20% des impôts à Paris.

M. GOASGUEN souhaite que tout le secteur soit réactivé, l'organisation du premier village de Noël Européen était un premier pas dans ce sens.

Le conseil de quartier souhaite que les projets suivants soient étudiés :

- Financement de jeux pour adolescents au jardin du Ranelagh.
- Financement de mobiliers de jardin pour la bibliothèque du Trocadéro
- Panneau ou cloutage pour signaler le caractère public du banc place de Passy
- Panneau en anglais indiquant le Musée Marmottan.

Mme ALLARD souhaite avoir des informations sur le projet immobilier avenue du Maréchal Fayolle.

M. GOASGUEN rappelle qu'il s'agit d'un projet de logements sociaux initié par la Ville de Paris. Des recours ont été déposés et le permis de construire est actuellement suspendu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

Mme Ijab KHOURY
Adjointe au Maire
Chargée des Conseils de quartier
Muette Nord et Muette Sud